



SNUDI FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Écoles

FORCE OUVRIERE de l'Enseignement Public

Syndicat départemental de l'Isère

Évaluations CP/CE1 : ce qu'il faut savoir

Rappel

L'intersyndicale (SNUDI FO, SNUipp FSU, PAS, SE UNSA, SGEN CFDT, SUD, CGT Éducation, CNT) avait été reçue par la DASEN fin septembre 2018.

Aux questions posées la DASEN n'avait pas été en mesure de citer un texte réglementaire rendant obligatoire ces évaluations et avait indiqué qu'aucune sanction ne serait infligée aux collègues qui n'auraient pas fait passer tout ou partie de ces évaluations.

Que disaient les collègues ?

- exercices inadaptés, longs et stressants pour tous, au bout du compte inutiles ;
- résultats inexploitable ;
- temps considérable (des heures !) passé pour corriger et saisir les données ;
- très nombreuses difficultés techniques à surmonter :
 - listes entières d'élèves disparues du site des saisies sur la plate-forme,
 - saisie correcte, mais des erreurs de réception et des bugs répétés faussant les résultats,
- ... et cette liste n'est pas exhaustive !

Déjà le 20 septembre 2018, le SNUDI FO, la CGT Éducation et SUD Éducation avaient demandé au ministre de suspendre ces évaluations : « *Ces évaluations nationales ne répondent ni au besoin des élèves, ni à une évaluation efficiente des élèves, ni à la prise en compte de la nécessaire relations enseignant/élève, ni au respect de la liberté pédagogique de nos collègues. (...)* »

Nous souhaitons rappeler que dans la Fonction Publique, toute mesure nécessite une déclinaison réglementaire d'application en l'absence de laquelle les agents ne peuvent être inquiétés et/ou soumis aux pressions hiérarchiques ».

Partout les collègues avaient exposé ces constats auprès de leur IEN lors de réunions diverses.

La généralisation des évaluations nationales des élèves (CP/CE1, 6ème et 2nd) est en lien avec la création au 1^{er} trimestre 2019 d'une agence nationale de l'évaluation « **pour assurer une évaluation régulière et transparente des établissements scolaires** ». Pour le SNUDI FO il s'agit de mettre en place un pilotage des établissements et des personnels par les résultats en remettant en cause la liberté pédagogique des collègues !

C'est pourquoi ce dispositif doit être retiré.

Le SNUDI FO invite les collègues à s'adresser au syndicat pour toute question ou difficulté.

Le SNUDI FO rappelle que comme l'an passé les évaluations pour les CP ne sont toujours pas obligatoires et que les nombreuses réunions organisées autour de ce dispositif ne peuvent être imposées.